

PROJET PÉDAGOGIQUE

Du 06 JUILLET au 31 JUILLET 2026



Table des matières

I - Présentation

- A . Ternoiscom
- B . P.E.D.T
- C . Les Locaux mis à disposition

II - Présentation du contexte de L'Accueil des Mineurs

- A . Le public
- B . L'accueil des enfants à besoins spécifiques
& les plans d'accueil individualisés
- C . Le thème de L'ACM
- D . La composition de l'équipe d'animation

III - Projections des objectifs

- A . Les intentions éducatives
- B . Définitions des objectifs pédagogiques,
- C . Les critères d'évaluation & indicateurs d'évaluation
- D . L'évaluation
- E . Les relations enfant/enfant, adultes/enfants,
adultes/adultes, pour l'équipe, aux familles, aux partenaire

IV - Le fonctionnement de la vie quotidienne

- A . Journée type
- B . Camping
- C . Les temps d'accueils
- D . L'hygiène & la santé
- E . L'objectif Eco- R
- F . Le temps de repas/goûter
- G . Le temps calme
- H . Les compétences Psychosociales

V - Les modalités de fonctionnement de l'équipe d'animation

- A . La fiche de poste de la directrice
- B . La fiche de poste de l'animateur
- C . L'intervenant sportif, le personnel de cantine
& de désinfection des locaux
- D . L'organisation du travail
- E . L'évaluation des animateurs

VI - Annexes

I - Présentation

A .TernoisCom :

- La collectivité, TERNOISCOM, est présidée par Monsieur Genelle .
- La collectivité regroupe 104 communes réparties dans le département du Pas-de-Calais.
- Le responsable du service jeunesse est Monsieur Scelers.
- L'accueil de loisirs est organisé par TERNOISCOM, dont le siège est situé au :



400 rue de Maisnil, Parc des Moulins, 62130 Herlin-le-Sec.

Tel : 03.21.41.98.45

Email : jeunesse@ternoiscom.fr

- l'Accueil de loisirs se déroulera du lundi 06 juillet 2026 au vendredi 31 juillet 2026, dans la commune de Valhuon sur la base de 3 semaines de 5 jours et une semaine de 4 jours .
- Le coordinateur de la période est M. Drouvin Louis.

B . Projet Educatif Du Territoire

Le projet éducatif du territoire

AXE 1 : Accompagner la cohérence du parcours éducatif de l'enfant.

Assurer une cohérence du parcours éducatif, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir dans un cadre bénéficiant de repères stables & partagés par tous.

Le diagnostic du PEDT du Ternois a mis en avant une dynamique partenariale déjà bien engagée favorisant cette cohérence éducative.

Les actions du PEDT à venir auront pour vocation à renforcer cette dynamique & à favoriser un suivi efficace des enfants & des jeunes sur le territoire.

Favoriser le travail inter partenarial

Orienter le travail des partenaires vers une cohérence éducative de territoire

Favoriser le suivi éducatif des enfants & adolescents du territoire

Permettre l'inclusion de tous les jeunes & enfants du territoire.

AXE 2 : Favoriser la réussite éducative de tous les enfants & adolescents.

La réussite éducative dépasse la seule réussite scolaire, elle intègre le développement global de l'enfant ou du jeune, sa relation à lui même et aux autres.

Les partenaires du PEDT voient la réussite éducative comme une responsabilité partagée nécessitant du lien entre les acteurs éducatifs, les parents & les enfants/jeunes.

Permettre à tous les jeunes du territoire d'accéder à l'information

Améliorer la santé & le bien-être de tous les enfants & adolescents

Promouvoir l'engagement & l'éducation à l'écologie

Encourager la participation citoyenne des enfants & des jeunes sur le territoire

Accompagner les parents d'enfants & d'adolescents dans leur rôle de parents.

Permettre aux jeunes & aux enfants de pratiquer une activité physique & sportive.

Les thématiques transversales importantes : L'environnement, la citoyenneté, l'ouverture culturelle, donner la parole aux jeunes, l'accompagnement à la parentalité.

C. Les Locaux mis à disposition



- L'accueil de loisirs périscolaire aura lieu à :

 la salle ds fêtes du Rietz à Valhuon

L'ensemble des locaux de l'établissement ne sera pas mis à disposition.
Les espaces utilisés seront les suivants :

- Des sanitaires ;
- un préau
- un city stade
- une salle de motricité
- Un couloir ;
- Une salle d'activités, utilisée à la fois pour les animations et le stockage du matériel ;
- Les cours de récréation (une en bitume et une en pelouse) ;
- Lors du temps de repas du midi, la salle des fêtes servira de restaurant scolaire.
- L'ensemble des structures est apte à accueillir du public en situation de handicap.

II - Présentation du contexte de L'Accueil des Mineurs

A . Le public

Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 11 ans.

Les familles sont assez mixtes.

Les situations familiales sont nombreuses : familles recomposées, familles d'accueils, familles monoparentales, parents mariés, séparés ...

Certains travaillent donc le centre reste un moyen de garde & pour d'autre c'est un moyen d'offrir des loisirs à leurs enfants.

Grâce à leur présence sur le site lors des précédents accueils de centre de loisirs, la majorité des enfants connaissent déjà :

- les lieux.
- les différents espaces.
- l'environnement .

Nous proposerons des animations pédagogiques en cycles de plusieurs séances ce qui permettra aux enfants de bénéficier d'une continuité pédagogique autour d'un thème spécifique.

Les séances seront réparties sur une période définie & aboutiront, à la fin du cycle, à un résultat attendu.

Chaque tranche d'âge ayant des besoins & des centres d'intérêts spécifiques, il appartient à l'équipe d'animation de proposer des activités adaptées afin d'y répondre .

Nous essayerons de prendre en compte au maximum leurs envies, leurs attentes pour répondre au mieux à leurs besoins & à nos objectifs pédagogiques.

L'équipe veut créer un vrai relationnel avec les familles & les enfants.

Apprendre à bien les connaître afin de leur proposer une offre qui répond à leurs attentes & leurs envies.

<https://www.jesuisanimateur.fr/fiches-pratiques/besoins-interets-enfants>

B . L'accueil des enfants à besoins spécifiques & les plans d'accueil individualisés

A chaque inscription les parents remplissent une fiche d'information où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, le nom du médecin traitant et les numéros d'appel en cas d'urgence médicale via leur compte personnel

sur le site



Les enfants atteints d'allergies alimentaires doivent bénéficier d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

L'accueil des enfants à besoins spécifiques

Avant chaque nouvel accueil, une réunion est prévue avec les parents de l'enfant, la directrice du centre .

Cette réunion nous permet de faire connaissance, mieux connaître l'enfant, son handicap, ses difficultés, ses limites, ses activités préférées, comment le canaliser etc...

Cette réunion nous permet aussi d'échanger sur les possibilités et les limites de l'accueil de leur enfant afin de proposer une adaptation progressive ou non et sur la modulation du temps d'accueil (2 heures par jour, en demi-journée matin ou après midi, en journée complète, etc....)

Une adaptation progressive permet d'accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.

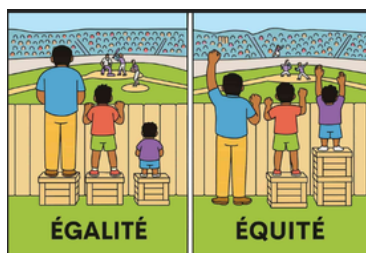
L'adaptation permet :

- de familiariser l'enfant à son nouveau milieu d'accueil & aux personnes qui s'occuperont de lui.
- de le sécuriser affectivement par une séparation en douceur, à son rythme.

Tous les enfants sont différents & la durée d'adaptation varie d'un enfant à l'autre en fonction de leur sensibilité propre & de leurs besoins.

Cela permet à ses enfants d'accéder à des activités collectives éducatives, culturelles, sociales & de loisirs pendant leur temps d'accueil dans une démarche d'inclusion.

Après chaque moment d'accueil nous communiqueront avec les familles afin de leur dire comment c'est dérouler l'accueil de leur enfant.



Les plans particuliers d'accueil individualisés (PAI)

C'est un document que les familles remplissent avec leur médecin.
Cette action permet de favoriser l'accueil d'enfants porteur d'une maladie, d'une allergie etc...

Ce document détaille l'affection de l'enfant, les symptômes qu'il peut avoir & surtout la conduite à tenir en cas d'urgence.
Il détaille étape par étape les gestes à faire.
Joint à ce dossier, l'ordonnance du médecin qui détaille la médication & la démarche à suivre.

Chaque enfant a sa propre trousse à pharmacie avec son nom & prénom, cette trousse devra le suivre à tous ses déplacements ainsi que la photocopie de son protocole. L'animateur devra suivre à la lettre le protocole signifié par le médecin de l'enfant en cas de doute, celui-ci contactera immédiatement le SAMU au 15 en expliquant la situation au médecin régulateur avec sous les yeux le protocole, l'ordonnance de l'enfant concerné.

Pour les paniers repas, les parents fournissent une glacière marquée au nom & prénom de leur enfant qu'une personne au centre de loisirs récupère.
Si c'est un repas chaud, un micro-onde est mis à disposition des PAI alimentaire dans le réfectoire.
Les animateurs feront attention qu'aucun enfant ne partage son repas avec lui pour éviter tout risque d'allergie.

C. Le thème de l'ACM

 **Festi ' Valhuon**  :
plus de jeux, plus d'animations, plus de fête !

L'accueil sera divisé en cycle/ séance thèmes .

Ce système va aider les équipes à donner du sens aux activités proposées, à avoir un fil rouge tout au long de la période .

d . La composition de l'équipe d'animation

L'équipe d'animation se compose :

Direction	MARTINAGE Dominique	Base BAFD
Animatrice	DELIGNIERE Estelle	équivalent BAFA
	Soubrosse Cathy	BAFA
	SALIGOT Camille	Base BAFA
	Foubert Emma	Base BAFA
	SALIGOT Marceline	Base BAFA

L'encadrement sera réajusté en fonction du respect de la réglementation.
Réglementation : 50% de diplômés, 30 % de stagiaires, 20 % de non diplômés.

Taux d'encadrements public primaire pour les mercredis organisé dans le cadre d'un PEDT (+ 5h00 consécutives) :

- 1 animateur pour 8 enfants de - de 6 ans
- 1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans

<https://www.jesuisanimateur.fr/reglementation-acm/encadrement-qualifications/composition-et-qualification-equipe-encadrement>

Les enfants ne peuvent jamais être laissés seuls.
Ils doivent rester en permanence sous la surveillance visuelle d'un animateur.
Les animateurs sont également tenus d'informer la direction de tout comportement déviant ou anormal, qu'il concerne un autre animateur ou un enfant, & doivent avertir la direction en cas d'absence.

III - Projections des objectifs

A . Les intentions éducatives

Les intentions éducatives sont de veiller à ce que les enfants s'épanouissent, qu'ils continuent à gagner en autonomie, qu'ils fassent leurs propres choix & que les animateurs soient à l'écoute de leurs besoins.

« Il faut que l'enfant ait le goût de dire, d'écrire quelque chose, de s'exprimer.
Il faut donc qu'il ait la possibilité de parler
à des gens qui l'écoutent ou qui le lisent » (Célestin Freinet)

« L'enfant agit, crée, imagine, exprime ; il suffit de lui donner les matériaux
et les occasions pour qu'il continue
à développer des tendances actives » (Ovide Decroly)

Les intentions éducatives de l'équipe d'animation :

- Favoriser l'initiation & la découverte
 - Exprimer ces choix
 - Favoriser la coopération
- Faire respecter les règles de vie & de sécurité

B. Définitions des objectifs pédagogiques

1. Définitions des objectifs pédagogiques

Définitions des objectifs pédagogiques...	
Favoriser l'initiation & la Découverte	Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
Définition des Objectifs opérationnels Précis & Mesurables...	
• Permettre aux enfants de développer leur créativité & leur imaginaire. • Permettre aux enfants de découvrir de nouveaux jeux & activités.	• Responsabilisé les enfants. • Favoriser la coopération des enfants entre eux. • Aider l'enfant à comprendre, respecter les règles.

C . Les critères et indicateurs d'évaluation

1. Favoriser l'initiation et la découverte

Les critères d'évaluation	OUI	Combien/Quoi	NON
Est-ce que les animateurs ont proposés de nouvelles activités manuelles ?			
Est-ce que les animateurs ont proposés de nouveaux jeux ?			
Est-ce que les animateurs ont proposés de nouvelles activités sportives ?			
Est-ce que les enfants ont proposés des activités manuelles ?			
Est-ce que les enfants ont proposés des jeux ?			
Est-ce que les enfants ont proposés de nouvelles activités sportives ?			
Est-ce que les enfants ont participé aux activités manuelles ?			
Est-ce que les enfants ont participé aux jeux ?			
Est-ce que les enfants ont participé aux activités sportives ?			
Combien de nouvelles activités manuelles ont été proposées ?			
Combien de nouveaux jeux ont été proposés ?			
Combien de nouvelles activités sportives ont été proposées ?			

2. Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité

Les critères d'évaluation	OUI	Combien/lesquelles	NON
Est-ce que les enfants ont créé leurs règles de vie ?			
Les règles ont été respectées par les enfants ?			
Combien de fois l'animateur a dû faire un rappel des règles de vie par mercredi ?			
Est-ce que les enfants participent au rangement ?			
Est-ce que les enfants se sont respectés ?			
Est-ce que les enfants ont respecté les adultes ?			
Est-ce que les enfants ont fait leur propre choix ?			
Est-ce que les enfants ont participés au temps de discussions ?			
Est-ce que les enfants se sont entraïdés ?			
Est-ce que les enfants se sont servi seul à table ?			
Est-ce que les enfants ont respecté les quantités pour tous ?			

D. L'évaluation

L'évaluation :

Elle permet de voir le degré de réalisation du projet pédagogique, de contrôler la réalisation au regard des objectifs initiaux, s'ils ont bien été atteints.

Cette évaluation se fera par le biais de réunion bilan avec l'équipe d'animation en fin de cycle.

Le bilan avec les enfants se fera lors des temps de discussion & lors des rassemblements, temps d'échanges.

Nous évaluerons aussi le retour des familles lors d'échanges ou des différentes rencontres mises en place.

On pourra comparer les objectifs souhaités avec les résultats obtenus.

Ceci nous permettra de nous réajuster par rapport aux objectifs initiaux

E. Les relations

Enfant/enfant

Pour que les relations entre enfants évoluent dans un cadre serein & bienveillant, les animateurs devront être vigilants sur leur propre comportement (exemplarité).

Les enfants devront employer un ton & un langage respectueux qui faciliteront les échanges entre eux.

La sanction n'est pas une punition.

Elle est réparatrice, donc les sanctions mises en place auront toujours un rapport avec l'erreur/faute commise.

Les enfants pourront décider, accompagnés des animateurs, des niveaux de sanctions sous réserve de validation de l'équipe d'animation.

Toutes violences verbales & physiques sont proscrites.

➤ [Sanctionner sans punir en ACM| JeSuisAnimateur.fr](#)

Adultes/enfant

Pour les relations entre adultes & enfants, les acteurs veilleront à rester dans un cadre serein & bienveillant.

Les adultes auront valeur d'exemple pour les enfants.

Ils s'attacheront à avoir une posture adaptée avec eux.

Les adultes appuieront positivement les réactions conciliantes.

Les enfants ont le droit de contester tant que cela ne va pas à l'encontre des lois & des règles.

L'adulte ne dévalorisera pas les enfants.

Les règles de vie seront établies en début de chaque session par les enfants sous la surveillance des animateurs pour que celles-ci soient en conformité avec la vie du centre.

Les adultes seront garant de la sécurité physique, morale & affective de l'enfant. Toutes violences verbales & physiques sont proscrites.

Adultes/Adultes

Les relations entre adultes devront être dans le respect de chacun pour une bonne cohésion d'équipe :

- Savoir se remettre en question.
- Savoir formuler des critiques constructives & les accepter.
- Être aidant, bienveillant, conciliant, solidaire les uns envers les autres. Participer & ne pas être passif.
- Avoir une attitude cohérente avec le projet pédagogique.

Pour l'équipe

- Les animateurs peuvent utiliser le téléphone seulement en cas d'urgence & lors des temps de pauses.
- Pour les activités spécifiques le téléphone pourra être utilisé avec l'accord de la direction.
- Les comportements agressifs ne sont pas tolérés, qu'ils soient verbaux ou physiques.
- Le harcèlement & discriminations ne sont pas tolérés,
- Il est interdit de fumer ou devapoter dans les locaux & en présence d'enfants.
- Il est strictement interdit de poster/prendre des photos/filmer des enfants sur les réseaux sociaux & ne pas avoir de contact avant/pendant/après le centre avec les enfants.
- Il est strictement interdit de consommer de l'alcool, drogue & produit illicite.
- Il faudra respecter le matériel & les locaux.
- Il faudra respecter les horaires & la durée des temps de pauses.
- Il faudra avoir une tenue adaptée.

Aux familles

Pour le bien-être de l'enfant, un échange avec les familles permet d'avoir les renseignements utiles pour le travail de l'équipe.

L'accueil du matin & du soir sont des moments importants pour rendre compte aux familles de la journée de leur enfant.

L'équipe instaurera des relations dans un climat de confiance avec les parents afin de faciliter la communication.

Pour informer les familles, le service Jeunesse publie sur le site de ternoiscom, : les dates de session, les modalités d'inscription, les horaires & le numéro de téléphone du centre de loisirs.

Chaque mercredi sont affichées les plannings des sorties & des activités prévues pour leurs enfants.

L'équipe de direction est toujours présente pour les familles si nécessaire.

Aux partenaires

L'équipe pédagogique travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires dans le respect mutuel pour le bon fonctionnement du centre & contribue au bien-être des enfants.

IV - Le fonctionnement de la vie quotidienne

A . Journée type

7h45 : Arrivée de l'équipe d'animation & préparation des locaux.

8h00 - 9h00 : Accueil échelonné des enfants avec mise en place d'ateliers libres & temps en autonomie.

9h15 : Fin de l'accueil. Petits rituels (explication de la journée)

9h30 : Début des ateliers créatifs ou sportifs, des projets d'animations/ enfants.

11h30 : fin des activités.

11h45 - 12h00 : Passage aux toilettes & lavage des mains.
Prévoir un retour au calme.

12h00 - 12h30 : Départ des enfants inscrits uniquement le matin ou sans repas. Arrivée des enfants inscrits pour le repas.

12h00 - 13h00 : Temps de repas.

13h00 - 13h30 : Temps calme encadré par l'équipe d'animation.

13h30 - 14h00 : Accueil échelonné avec propositions d'activités & ateliers.

14h00 : rangement des ateliers.

14h00 - 15h50 : Grand jeu ou activités organisées par les animateurs & les enfants.

16h00 : passage aux sanitaires, lavage des mains. Goûter.

16h30 : (forum) Humeur du jour. Raconte moi ta journée, tes envies.

17h30 - 18h30 : Ateliers calmes & départ échelonné des enfants.

18h30 - 19h30 (ou plus selon les besoins) : Rangement du matériel, nettoyage des locaux & réunion de l'équipe d'animation.

Les horaires peuvent évoluer selon le rythme des enfants
& des activités ou sorties proposées

B . Camping

Durant la session, nous allons avoir 3 jours & 2 nuits de camping pour les enfants de 8 à 11 ans lors de la 3ème semaine & pour cela il y a quelques points où l'attention doit être porter :

Avant de partir :

- Sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène pour la préparation des repas.
- Préparer le menu afin qu'il soit équilibrer & éviter le gaspillage.
- Vérifier le matériel.
- Fournir un trousseau camping aux parents.

Durant le camping :

- Les enfants doivent être lavés & avoir des vêtements propres.
- Port de la charlotte & des gants obligatoires pour la préparation des repas.
- Respect de la chaîne du froid & du chaud.
- Rangement & lavage du plan de travail & du sol de la cuisine.
- La vaisselle propre sèche à l'air libre.
- Les tentes sont rangées & organisées pour ne rien perdre.
- les poubelles sont vidées tous les jours.
- Une tente infirmerie doit être mise à disposition.

A faire tous les jours :

- Relever la température du réfrigérateur & du congélateur de manière régulière (on affiche sur le réfrigérateur le relevé des températures avec la date, l'heure & la personne qui le fait).
- Réaliser des repas témoins avec la date, l'heure, la contenance & les différents aliments (le plat témoins est à garder 5 jours au réfrigérateur).
- Il est OBLIGATOIRE d'afficher : les numéros d'urgence, assurance, déclaration, planning des activités, interdiction de fumer.
- Il est essentiel d'afficher les menus, les régimes particuliers dans la cuisine.

C . Les temps d'accueils

Les temps d'accueils de :

08h00 - 09h00

12h00 - 12h30

13h30 - 14h00

17h30 - 18h30

L'accueil reste un moment privilégié aussi bien pour les enfants que pour les familles.

C'est un vrai moment d'échanges.

L'accueil se faisant de façon échelonnée, l'équipe d'animation doit tenir compte du rythme & de la spécificité de chaque enfant :

motivation, comportement, connaissance de la structure, besoin, envie...

L'animateur doit être actif :

c'est-à-dire jouer avec les enfants, accueillir & répondre aux familles.

Il ne doit pas rester assis et juste faire acte de présence .

Les animateurs présents sur les temps d'accueil proposeront divers activités calmes, ateliers où chaque enfant pourra évoluer à son rythme.

Ces temps pourront se faire à l'intérieur comme à l'extérieur.

L'animateur garde en tête que l'enfant a le droit de ne rien faire s'il le souhaite, un coin lecture repos sera mis en place.

L'animateur participera aux ateliers proposés avec les enfants.

Car l'accueil est la vitrine du centre.

Ensuite lors des petits rituels, les animateurs feront la présentation de la journée de manière ludique.

Puis les enfants seront répartis dans les différentes activités proposées.

Pour les sorties :

Faire la liste des enfants en deux exemplaires, préparer les trousseaux de secours avec les PAI & pour le pique-nique un animateur se détachera pour le préparer & au retour de la sortie un animateur se détachera pour vider les glacières, les nettoyer & les faire sécher.

Lors de l'accueil du soir les animateurs devront être vigilants en ce qui concerne le départ des enfants :

- repérer les personnes autorisées à prendre l'enfant.
- vérifier, contrôler le départ des enfants.
- Privilégier la communication, l'échange avec les familles,

Demander la tenue adaptée si besoin pour les sorties du jour suivant .

D. Santé : Hygiène, soins, trousse de secours

1. Hygiène

Les règles sont de plus en plus draconiennes & contrôlées.
Nous devons donc être très vigilant, surtout lors des sorties avec repas & gouters en extérieur.

Les animateurs veilleront à bien respecter les températures & la conservation des aliments.

Mais aussi à ce que les enfants se lavent bien les biens en sortant des toilettes, avant & après le repas.

Nous devons être attentif à la propreté corporelle des enfants & informer l'équipe de direction si l'on remarque des soucis d'hygiène, de santé ou de maltraitance sur l'enfant.

2. Les soins en intérieurs & extérieurs de l'ACM

L'animateur en sortie aura toujours sur lui une trousse de secours, les dossiers enfants ainsi que les P.A.I & les protocoles qui vont avec.

Un cahier d'infirmerie est mis à disposition afin que chaque animateur puisse chaque jour y reporter tous les renseignements concernant les soins apportés aux enfants « même le plus petit bobo ».
Ce cahier est signé le soir par la directrice.

Les trousses de secours doivent être contrôlé avant chaque utilisation & sorties par les animateurs qui informeront la directrice si quelque chose venait à manquer.

<https://www.jesuisanimateur.fr/reglementation-acm/sante/trousse-de-secours>

<https://www.jesuisanimateur.fr/reglementation-acm/sante/medicaments>

E. L'objectif Eco- R

L'objectif Eco- R est important dans la vie quotidienne du centre de loisirs,
Nous montrons les bons gestes en :

- Eteignant les lumières qui ne sont pas utiles
- écomisant l'eau, ne pas faire couler l'eau pour rien.
- Triant les déchets (poubelle de couleur)
- Ne gâchant pas la nourriture, je met un peu dans mon assiette 1 en redemande si j'ai encore faim.

F . Le temps de repas/goûter

Les temps de repas 12h00 et goûter 16h00 :

Les temps de repas et de goûter restent des moments privilégiés qui se doivent d'être calmes, il est donc important de revenir au calme pour se mettre à table dans une ambiance détendue et sereine. De ce fait, les animateurs proposeront des jeux calmes & adaptés au lieu, et à l'âge des enfants.

Les repas seront pris dans la salle des fêtes ou dans la cour.

Les enfants peuvent choisir leur place, ceci afin de favoriser la discussion, la rencontre inter groupes ou permettre aux fratries de se retrouver.

Les animateurs mangent à la même table et font respecter les règles de vie et la bonne tenue à table, ils incitent les enfants à goûter à tout mais on ne forcera JAMAIS un enfant à manger ce qu'il ne veut pas.

Les animateurs doivent servir d'exemple pour les enfants : attitude, respect de la nourriture, comportement etc...

Les enfants et les animateurs participent à la desserte de la table, les enfants ne se lèvent pas tous en même temps ; possibilité d'instaurer « un chef de table ».

Les animateurs laisseront les enfants autonomes le plus possible. Rappel : Les enfants ne sont pas « obligés » de manger, mais ils sont tenus de goûter ce qui leur est servi.

En aucun cas on ne « FORCE » l'enfant, on peut éventuellement l'INCITER à goûter, chaque élément du repas leur sera servi.

Pour les piqueniques :

Un animateur prévu pour la sortie se détachera afin de préparer le piquenique dans des glacières en n'oubliant pas de mettre des pains de glaces, sac poubelle, couvert, eau, gobelets, pichets pour le service.

Au retour de la sortie un animateur se détachera pour vider les glacières entièrement afin de les nettoyer avec de l'eau et du savon, les faire sécher puis les ranger.

G. Le temps calme

Le temps calme 13h00 à 13h30

Le temps calme se déroule après le repas .

Les animateurs mettront en place avec les enfants différents ateliers calme tel que jeux de société, dessin, livre par groupe & dans leur salle.

Un temps très calme de 5 mn sera proposé sans jeu en écoutant "calme comme une grenouille" exercice de méditation guidé afin de faire redescendre l'intensité de la journée.

Après ce temps de relâchement les ateliers calmes commenceront.

Le temps calme peut se dérouler à l'extérieur si le temps le permet.

Si un enfant souhaite s'allonger, il lui sera bien évidemment proposé un temps de repos.

H . Les compétences psychosociales

Les compétences psychosociales consistent à:

- Savoir résoudre les problèmes, en trouvant des solutions.
- Communiquer efficacement.
- Avoir conscience de soi & des autres.
- Savoir réguler ses émotions.

L'accueil de loisirs, prendra en compte le bien être de chacun afin que chaque personne (enfant comme adulte) prenne conscience de son humeur & de ses sentiments.

L'équipe d'animation sera à l'écoute des enfants, de leurs émotions, plusieurs méthodes seront mise en place pour faciliter le dialogue "mettre des MOTS sur les MAUX", tel que :

- Petits jeux d'accueils
- Temps de paroles
- Un affichage "émotion"



V - Les modalités de fonctionnement de l'équipe d'animation

A . Fiche de poste de la directrice

La directrice a un rôle fondamental.

Elle est la garante du bon fonctionnement du centre, tant sur le plan matériel que du point de vue des moyens humains.

Elle doit transmettre à toute l'équipe d'animation les valeurs éducatives & le projet pédagogique.

Elle veille à sa bonne compréhension & application.

La directrice a également un rôle formateur, concernant le suivi des stagiaires BAFA mais aussi au quotidien avec l'équipe globale d'animation.

La directrice doit :

- Partager ces intentions éducatives, ces valeurs
- Elaborer avec l'équipe & faire vivre le projet pédagogique
- Préparer & mener les réunions d'équipes
- Favoriser un climat de confiance avec les enfants, l'équipe, les familles, le Service Jeunesse
- Gestion du budget
- Communication : alimenter le site internet de la structure avec les plannings, notes aux familles sur les différents évènements
- Veiller au bien-être des enfants, des animateurs, des intervenants
- Superviser aider conseiller former les animateurs
- S'occuper de l'administratif : état mensuel des présences des animateurs, du personnel cantine, du personnel entretien des locaux & de la comptabilité, faire les bilans pédagogiques après chaque session
- Veiller au respect des règles de sécurité.

B . La fiche de poste de l'animateur

Son rôle :

- Assurer la sécurité physique & morale des mineurs & doit les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité.
- Participer, au sein de l'équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective, & veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination.
- Participer à l'accueil, la communication & le développement des relations entre les différents acteurs.
- Encadrer & animer la vie quotidienne & les activités.
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Pendant la journée l'animateur :

- Assure un rôle de référent auprès des enfants.
- Mène, met en place l'activité, explique, définit le cadre, mais laisse un champ libre aux propositions.
- En recul, il observe ce qui se passe, analyse, anticipe & réagit en cas de besoins.
- Participe aux jeux, joue avec les enfants & coopère avec eux.

Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil de loisirs.
C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit :

- Être à l'écoute des familles.
- L'animateur doit être capable de s'intégrer à un groupe & de travailler en équipe
- L'animateur doit être en cohérence avec le projet pédagogique.
- Avoir en toute circonstance une attitude responsable (langage, comportement etc....)
- Respecter les consignes de sécurité
- Avoir une tenue adaptée à l'activité
- Être présent physiquement & mentalement
- Être enthousiaste & tolérant
- Avoir du respect pour les enfants & les adultes avec lesquels il travaille
- Respecter le matériel & son environnement
- Participer aux activités qu'il propose : prépare, maîtrise, anime & range.
- Analyser & évaluer ses projets, ses activités, son travail, son savoir être
- S'adapter à la fatigabilité des enfants, au matériel, au temps.
- Être à l'écoute des enfants qui lui sont confiés.
- Montrer l'exemple, participer au rangement.
- Donner un coup d'éponges sur les tables & balayer les salles d'activités.
- Vider, nettoyer & faire sécher les glacières.

C . L'intervenant Sportif, le personnel de cantine & de nettoyage

Intervenant sportif

Hugues :

- Prépare le matériel sportif selon la demande d'activité de la directrice.
- Met l'accent sur le respect, le partage & la cohésion de groupe.
- Adapte ces activités aux tranches d'âges, aux conditions climatiques, aux terrains / salles.
- Veille à la sécurité des enfants.
- Travaille en collaboration avec les animateurs en les intégrant aux animations.
- Réalise un bilan en fin de séance avec la directrice.

Personnel de cantine

Charlotte Caron :

- Gère le matériel de restauration
- Met en place le coin repas
- Vérifie le nombre de repas livrés & la qualité des produits des barquettes, les températures de cuisson & les températures de conservation.
- Réchauffe & apporte les plats à table.
- Gère la distribution de barquettes & le remplissage des pichets d'eau
- Aide au débarrassage des tables avec l'aide des enfants & des animateurs
- Nettoie la vaisselle, le sol, les plans de travail, l'évier, le four & le coin repas
- Assure la sortie des poubelles ayant été utilisées durant le service

AGENOR

Désinfection des locaux :

Depuis la crise sanitaire, une agence de désinfection passera deux soirs par semaine afin de procéder à la désinfection des locaux.

C'est l'entreprise AGENOR qui effectuera cette désinfection avec du personnel attribué sur les différents sites de TernoisCom.

Cette désinfection a lieu au moment du départ du dernier enfant du site & se poursuit le temps que tous les locaux soient désinfectés.

D. L' Organisation du travail

Pendant le centre, l'équipe d'animation travaille de :

7h45 - 19h30 (plus au besoin)

Les réunions d'équipe se déroulent sur l'ACM, en fin de journée .

C'est un temps d'échange pour permettre à l'équipe d'animation de discuter du déroulement de la journée (point positif & point à améliorer) & de préparer les accueils à venir (activités ,sorties).

Une réunion de préparation a été organisée, afin de :

- Se présenter.
- Informer sur le déroulement de l'accueil.
- Rappeler le règlement du centre.
- Travailler sur les objectifs du projet pédagogique.
- Préparer les plannings.
- Prévoir le matériel nécessaire.

La pause de chaque animateur est de 20 minutes, elle est prise après le repas à tour de rôle afin de ne pas laisser les enfants seul.

La pause peut-être fractionner dans la journée en fonction des besoins ou lors de sorties.

E. L'évaluation des animateurs

L'évaluation des animateurs se fait grâce une fiche d'évaluation à remplir par la directrice avec l'animateur .

L'organisation des stages pratiques :

Lors de l'entretien avec le stagiaire pratique (14 jours de formation pratique), avant son embauche, la directrice lui demande ses motivations & pourquoi il veut devenir animateur en centre de loisirs.

Un document lui est remis pour qu'il sache sur quel critère il va être évalué, ainsi que le Projet pédagogique pour orienter ses activités.

Puis, il sera en binôme avec un autre animateur confirmé pour l'épauler tout au long de son stage.

Le stagiaire est reçu le premier jour pour lui faire visiter la structure & poser le cadre de sa formation.

En milieu de stage, un mini entretien se fait pour voir avec lui où il en est dans la préparation de son activité & si tout se passe au mieux pour lui dans l'équipe & sur le terrain.

Avant la fin de son stage la directrice l'évalue sur son activité & voit avec lui s'il doit modifier ou rajouter du contenu.

Le dernier jour, la directrice lui remet l'attestation de stage pratique avec l'avis favorable (ou non) motivé.

L'appréciation est notée dans la TAM (Télé procédure des Accueils des Mineurs).

Les entretiens avec le stagiaire méthodologie		
Le premier au début du stage	Le deuxième en mi- session	Le troisième en fin de stage
Afin d'expliquer sur quoi le stagiaire va être évalués, ce que j'attends. (5 fonctions de l'animateur). & sur ceux qu'attend le stagiaire. Que je viendrai le voir mener deux activités : 1 manuelle & 1 jeu sportif/collectif Distribution de la grille d'auto-évaluation à remplir en début de session pour voir l'évolution tout au long du stage	Bilan de mi- session avec la grille pour voir leur évolution. Savoir comment le stagiaire se sent dans le stage. Lui dire ce qui ne va pas puis ce qu'il ne faut pas changer afin de les encourager.	Evolution sur la grille. Le dernier entretien pour : • La validation du stage • La non-validation du stage en expliquant pourquoi.

VII. ANNEXES

Le budget

Activités	3.10€/jour/enfant
Camping	10€/nuit/enfant & rien pour les adultes
Goûter	0.50€/jour/enfant
Matériel pédagogiques/spécifiques	0.10€/jour/enfant

TAUX D'ENCADREMENT

EN ACCUEIL DE LOISIRS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

POUR LES ENFANTS DE - 6 ANS



POUR LES ENFANTS DE 6 ANS ET +



Les points impossible de transiger pour l'équipe

- La sécurité est une question de bon sens. C'est pourquoi nous serons intransigeants sur des actes pouvant mettre en danger les enfants, mais aussi sur ceux qui pourraient nuire au matériel & locaux disponible.
- Un manque de rigueur, au niveau de la sécurité, est un motif de licenciement.
- Une tenue et forme physique pour encadrer et animer les activités.
- Une attitude morale irréprochable.
- Une attention permanente sur les besoins et les attentes des enfants & ainsi que sur leur sécurité.
- Un dynamisme à toute épreuve sera de rigueur.
- Un langage & des propos à surveiller, adapter son langage à la personne en face de nous
- Une sécurité morale & affective à adopter vis-à-vis des jeunes.
- Une attitude juste & maternelle.
- Lors des animations : Vérifier la délimitation du terrain & la conformité des infrastructures.
- La casquette & la crème solaire pour chaque jeune est obligatoire, ainsi que des chaussures appropriées.
- Toujours avoir en sa possession une trousse de secours, un moyen de communication avec les numéros importants, de l'eau & du papier toilette.
- Après chaque soin, veillé à reporter chaque soir apporté à un jeune dans le cahier d'infirmierie.
- Le respect de l'environnement, avec application des gestes écologiques simples.

Sortie en dehors du lieu d'accueil

L'animateur devra prévoir deux fiches sortie une pour lui et une pour la directrice.

Il faudra indiquer :

- L'effectif/Le lieu de la sortie/Les horaires de départ & d'arrivée,
- le nom & prénom des enfants et des animateurs (leur numéros de téléphones),
- Les spécificités de l'activité, Le matériel à prévoir
- Le nom & le numéro de l'accueil de loisirs & du service jeunesse & numéro d'urgences.

Ne pas oublier la trousse de secours & (vérifier qu'elle soit à jour) ainsi que les fiches sanitaires, les protocoles P.A.I. & avoir une attention particulière aux enfants à besoin spécifiques

Prévoir de l'eau en quantité & les repas/goûter (glacières), vérifié que chaque enfant est la tenue adaptée à la nature de l'activité (casquette, basket, etc...)

Prendre le bon de commande afin de régler le prestataire & lui demander une facture.

Prendre des jeux pour occuper les enfants. Ne jamais les laisser seuls & ou sans surveillances & les compter régulièrement.

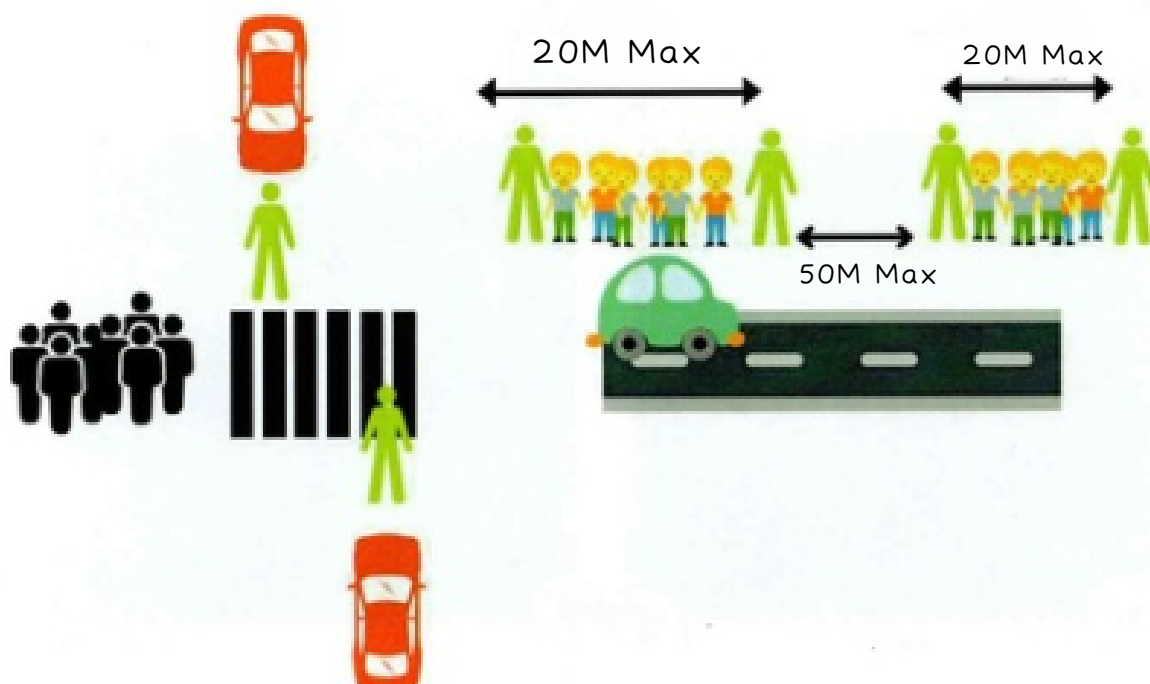
Veiller à la sécurité de chacun & au respect de la réglementation.

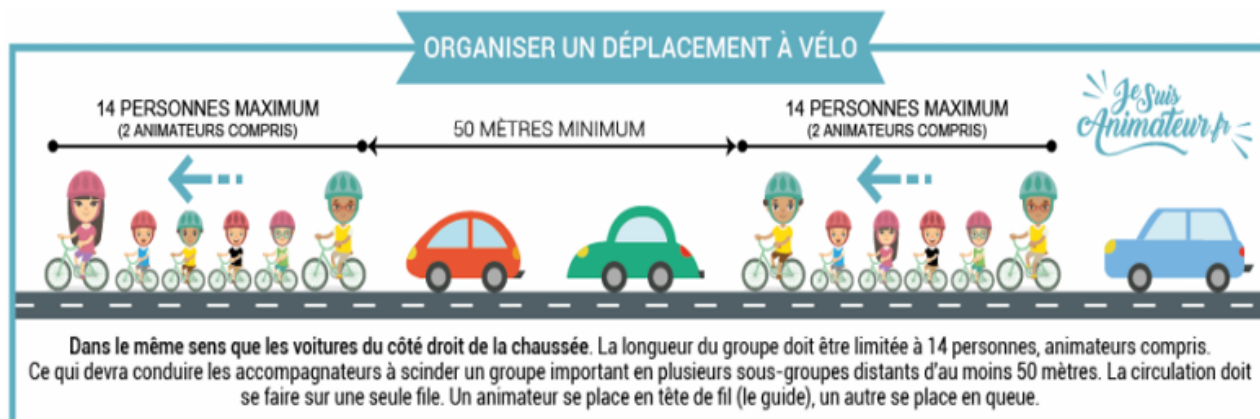
Déplacements

à pied :

- repérage des lieux, vérifier la météo (solution de repli) , préparation du circuit en fonction de l'âge/résistance/endurance.
 - Soumettre l'itinéraire à la Direction qui validera ou non & évaluera le nombre d'accompagnateur.
 - sensibiliser les enfants sur les dangers possibles en tant que randonneur (ex : respect du code de la route)
 - Vérifier que le groupe sera visible & détectable par les automobilistes (gilets jaunes avant & arrière)
 - S'assurer qu'au moins un animateur ait un téléphone portable en état de fonctionnement & chargé.
 - Vérifier le contenu de la trousse de secours avant le départ.
 - Vérifier si la tenue vestimentaire est adaptée ou pas. (sandalettes au lieu d'une paire de chaussure de marche).
-
- Lors de déplacement de nuit ou dans des conditions difficiles de visibilité, le groupe doit être visible par les automobilistes à au moins 150 mètres (éclairage blanc ou jaune à l'avant, rouge à l'arrière, port de brassards au bras gauche ou brassières pour les accompagnateurs) .
 - La présence du système d'éclairage est facultative en agglomération si l'éclairage public est suffisant.

- Déplacement à pied





à vélo :

- sensibiliser les enfants & jeunes sur les dangers de la route (ex : jeux autour du respect du code de la route)
- organiser des séances de vérification des vélos.
- organiser des tests de vélo & faire que l'enfant s'améliore afin de pouvoir participer à la sortie.
- Fabriquer des outils de manière que les automobilistes connaissent le nombre de cyclistes.
- Repérage des lieux
- préparation du circuit en fonction de l'âge, de l'endurance & le soumettre à la Direction qui valideront ou non.

en bus & autre transports :

A installer les enfants sur leurs fauteuils si cela est possible.
(Veiller à utiliser des sièges auto homologués pour un v9 par exemple

& pas d'enfant moins de 10 ans à l'avant)

Veiller à ce qu'ils mettent leurs ceintures, dans les bus.

Compter le nombre d'enfants avant, une fois installés & à la sortie (donner le nombre exact au chauffeur).

Une fois arrivée, un animateur descend sur le trottoir pour récupérer les enfants & l'autre recompte l'effectif des enfants. Penser à prendre une photo des Kilométrage & la donner à la directrice.

Dans les deux cas, désigner un chef de convoi qui :

- Veillera à la conformité au transport & son bon déroulement
- Comptera les enfants & fera le tour du bus pour vérifier qu'il n'y ait pas d'oublis.

Si cela lui est possible, il prendra le numéro du chauffeur au cas où un problème surviendrait lors d'une sortie.

Eviter de se déplacer en grand groupe, le scinder en deux pour chaque déplacement.

Etablissement des listes d'embarquement des passagers.

avant chaque trajet rappeler les consignes de sécurité.

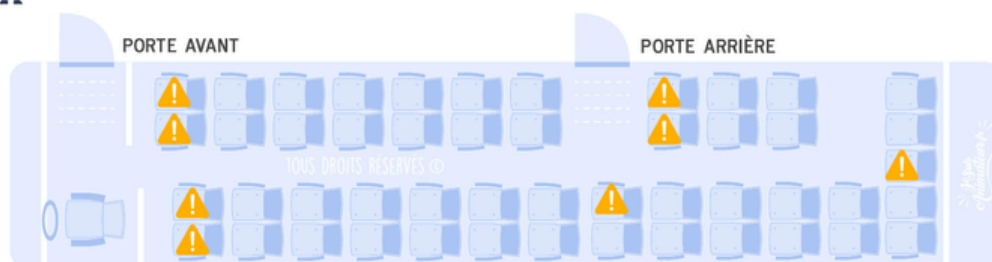
Le nombre d'accompagnant ne sera pas inférieur à deux (le chauffeur ne compte pas comme accompagnateur).

Prévoir un sac "bus" pour les enfants malades,
que l'on placera à l'avant du bus.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAR / EN BUS DANS LE CADRE D'UN TRANSPORT DE MINEURS



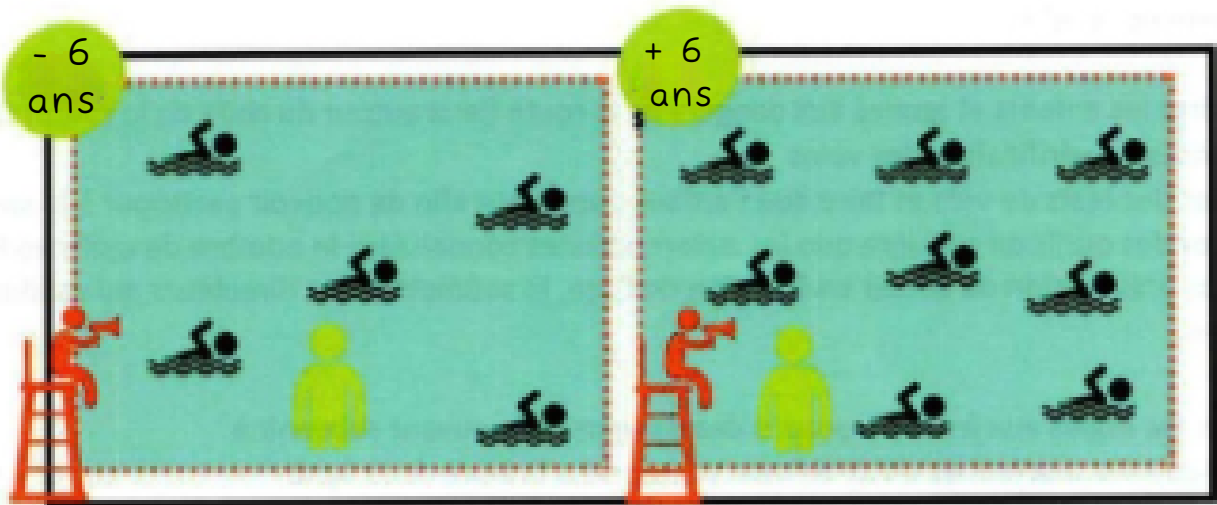
AFIN D'ASSURER UNE SURVEILLANCE CONTINUE DES PORTES DE L'AUTOCAR, IL EST CONSEILLÉ D'ATTRIBUER CES SIÈGES AUX ADULTES.



Baignade

BAIGNADE EN PISCINE OU DANS UNE ZONE DE BAIN AMÉNAGÉE ET SURVEILLÉE

Taux d'encadrement piscine:



La directrice désignera un responsable qui signalera la présence du groupe au responsable de sécurité

Connaître le niveau d'aisance en milieu aquatique des enfants et vérifier par le passage de tests.

Séparer les enfants ne sachant pas nager des autres, confier leur surveillance aux animateurs les plus expérimentés (les équiper de brassards, bouées/ceintures de sécurité aux normes). Exercer une surveillance constante, vigilante (enfants ne sachant pas nager & restés hors de l'eau).

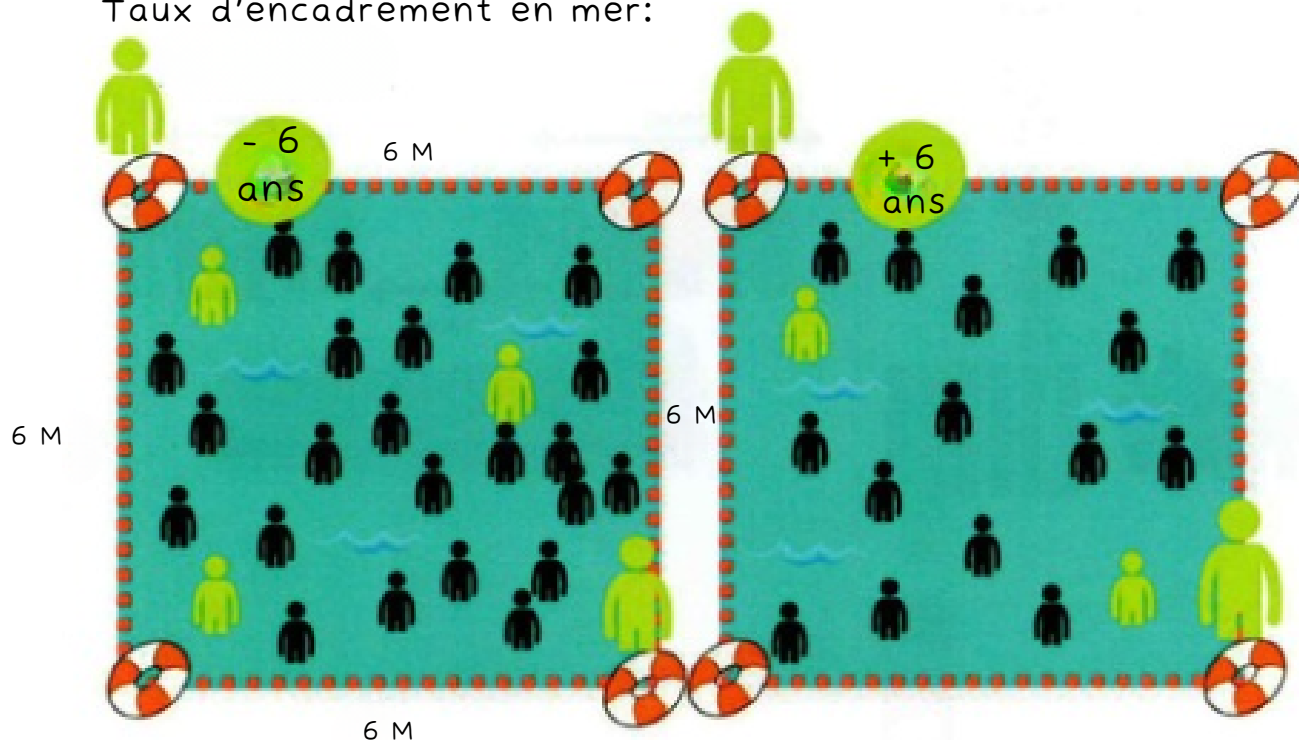
Veiller à prévenir les choc thermo différentiel.

Veiller à une entrée progressive dans l'eau.

Compter les enfants à l'entrée/pendant /sortie de l'eau.

La présence des maîtres nageurs /d'un dispositif de sécurité ne dispense pas les animateurs de leur obligation de surveillance.

Taux d'encadrement en mer:



Rappeler les règles aux enfants & aux jeunes à propos des dangers qui peuvent subvenir à la mer .

Qu'ils doivent rester dans la zone de la ligne d'eau blaisée lorsqu'il y en a une.

Les jeunes ne peuvent rentrer dans l'eau sans que le surveillant de baignade ne leur dise, ainsi que si leurs animateurs ne sont préalablement pas dans l'eau .

- Avant 6 ans le nombre total de baigneurs ne peut dépasser 20 & il doit être encadré selon un ratio de 1 animateur pour 5 enfants dans l'eau, la présence d'un surveillant de baignade qualifié est obligatoire (BSB, BAFA, Qualif, SB, BPJEPS, BEESAN...
- A partir de 6 ans le nombre total de baigneurs ne peut dépasser 40 & il doit être encadré selon un ratio de 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau, la présence d'un surveillant de baignade qualifié est obligatoire (BSB, BAFA, Qualif, SB, BPJEPS, BEESAN...
- Avant 12 ans la zone de bain doit être dématérialisée par un filin par exemple, une ligne d'eau flottante.
- A partir de 12 ans la zone de bain peut être balisée par des bouées ou repèresvisuels fixes (points oranges) sans être matérialisée par un filin les reliant entre eux.



À noter : les animateurs accompagnant les enfants n'ont pas l'obligation d'être majeurs.

CHARTRE DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- 1- J'utilise des produits naturels et non polluants
- 2- Je ne gaspille pas l'énergie
- 3- je contrôle ma consommation d'eau
- 4- Je trie mes déchets et je composte mes déchets alimentaires
- 5- Je consomme des produits locaux et de saison
- 6- J'évite le gaspillage alimentaire
- 7- Je me déplace de manière responsable
- 8- J'évite les objets à usage unique
- 9- Je me comporte en écocitoyen
- 10- Je respecte les espaces naturels
- 11- Je pratique des activités vertes
- 12- Je me reconnecte à la nature
- 13- Je fais au moins un gouter maison chaque semaine
- 14- Je fais les décors avec des objets recyclés
- 15- Je ramasse les déchets en me protégeant
- 16- J'utilise ma propre gourde



PROTÈGE

Pour que les enfants et les ados
soient **PROTÉGÉS**,
ma relation avec eux est...



P

PRÉVENANTE

Je prévois
toute violence
physique,
psychologique,
sexuelle,
y compris
entre mineurs

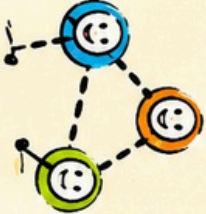


#SÉCURITÉ

R

EN RÉSEAU

Je suis
en lien avec
mes collègues,
ma structure,
et les autres
institutions



#ÉQUIPE

O

OBSERVABLE

Tout ce que
je fais doit / devrait
pouvoir être vu
par les jeunes
comme par
les collègues,
sans que cela
me mette mal
à l'aise



#TRANSPARENCE

T

TEMPORISÉE

Je propose
des temps
sans activité
pour que les
jeunes
développent
leur imaginaire



#TEMPS POUR SOI

È

À L'ÉCART

Je suis
dans une relation
asymétrique
avec les jeunes,
même dans
les jeux



#CADRE CLAIR

G

GRATUITE

Je n'attends
pas de
reconnaissance
ou de gratitude
de la part
des jeunes

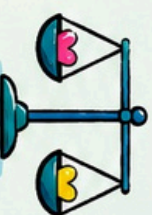


#DONNER SANS ATTENDRE

E

ÉGALITAIRE

J'offre à chacun
le même niveau
d'attention,
sans montrer
de préférence,
tout en me
protégeant
(émotion, colère...)



#ÉQUITÉ

**EN TANT
QU'ANIMATEUR-RICE
...**



ACCOMPAGNE
sans te mettre
en danger.
Pose tes limites.



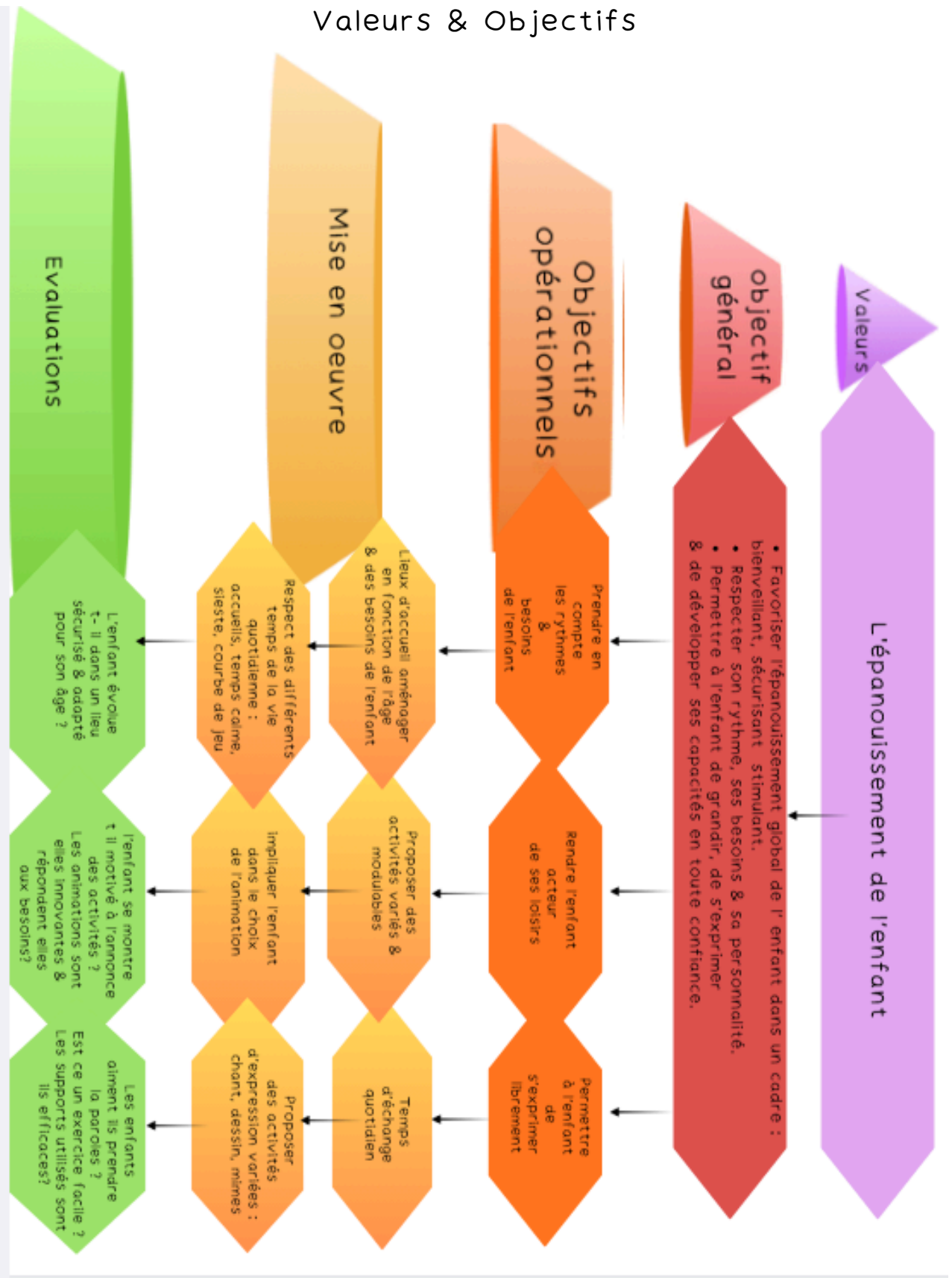
PARLE
à un adulte
de confiance
en cas de doute.



AGIS
en cohérence
avec les valeurs
de ton équipe.

Ta posture
fait la **DIFFÉRENCE** !

Valeurs & Objectifs



REGLEMENT INTERIEUR DES ACM

PEDT (version synthétisée)

➤ Déplacements à pied en ACM - Réglementation 2026 |
JeSuisAnimateur.fr

<https://www.jesuisanimateur.fr/reglementation-acm/transports-deplacements/en-bus-en-car>

Organiser une baignade en ACM : tout ce qu'il faut savoir

Charte de l'éco - Responsabilité

CHARTRE DES FAMILLES